

Service de la Promotion de la nature

Office de l'agriculture et de la nature
du canton de Berne
Schwand
3110 Münsingen

031 720 32 20
info.anf@vol.be.ch
www.be.ch/nature

Liste de contrôle

Lutte contre les organismes nuisibles



Remarque: il est important de connaître les espèces problématiques, leurs propriétés, les méthodes de lutte possibles ainsi que les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles. En cas de doute, consultez des spécialistes ! Le service de la promotion de la nature (Erwin Jörg) vous renseignera volontiers en la matière.

1. Analyse du problème

Question 1 : quelles espèces et quantités de plantes parasites trouvez-vous dans votre zone de compétence ?

Evaluez la répartition et l'importance des foyers pour chaque espèce relevée et reportez vos observations sur une liste ou un tableau ainsi que sur un plan (par ex. 1:25 000, 1:10 000), de manière à acquérir une vue d'ensemble de la situation.

Exemple :

Espèce	Date	Emplacement	Nombre*	N° sur plan	Date de l'intervention
Berce du Caucase	25.08.2006	Place de parc XY	2	5	Prévue en 2007
Renouée du Japon	12.09.2006	Près de l'école	4	6	En cours, traitement répété en 2007
...					

* 1 = <10 plantes ; 2 = 10-50 plantes ; 3 = 50 -100 plantes ; 4 = > 100 plantes

Question 2 : quels problèmes ces plantes causent-elles aux endroits concernés ?

La lutte contre les plantes parasites est souvent une tâche de longue haleine qui requiert beaucoup de ressources. Si les vôtres sont limitées, réfléchissez aux raisons qui vous poussent à éradiquer certaines espèces et à traiter certains endroits plutôt que d'autres :

- protection de la santé humaine et animale
- stabilité des talus, rives et infrastructures (par ex. murs)
- écoulement des eaux
- lutte contre les adventices dans les champs cultivés
- bon développement des jeunes forêts
- protection de la végétation indigène et/ou des espèces rares
- prévention contre la propagation (par ex. dans les zones sensibles)
- ...

2. Définition des mesures à engager

Question 1 : quel est le but de l'intervention ?

Il est beaucoup plus facile de planifier des mesures concrètes en l'existence d'un objectif précis. Le type, la date et le rythme d'intervention ainsi que le temps et l'argent investis peuvent varier fortement en fonction de cet objectif. Ce dernier peut notamment consister à

- éradiquer tous les foyers
- éviter toute propagation
- ...

Question 2 : pourquoi avoir choisi un objectif plutôt qu'un autre ?

En tant qu'organe d'intervention, vous avez sûrement déjà été questionnés sur l'utilité de vos travaux sur le terrain et sur la pertinence de la méthode choisie. Posez-vous également ces questions ! Si vous y trouvez des réponses concluantes, il y a de fortes chances que vous soyez sur la bonne voie. Vous pourrez ainsi justifier facilement votre intervention auprès des bailleurs de fonds, de la population et des médias. Exemples :

- « La berce du Caucase peut causer de sérieuses brûlures. Nous la traitons par conséquent systématiquement dans les espaces publics tels que ce chemin emprunté par de nombreux écoliers. »
- « La renouée du Japon déstabilise les talus des rivières et favorise l'érosion. En intervenant près de l'ancien moulin, nous voulons éviter que des portions de talus soient emportées par le ruisseau et que le mur soit sapé. »
- ...

Question 3 : quelle est l'importance/l'urgence de l'intervention ?

La lutte contre les organismes nuisibles est souvent fastidieuse et onéreuse. Comme vous avez certainement encore d'autres tâches, établissez un ordre de priorité et utilisez vos ressources en conséquence. Vous pouvez vous inspirer du principe d'Eisenhower pour prendre vos décisions en la matière. Celui-ci se résume comme suit :

- exécuter immédiatement les tâches importantes et urgentes (priorité A)
- déléguer ou exécuter ensuite les tâches urgentes moins importantes (priorité B)
- planifier les tâches importantes mais peu urgentes (priorité C)
- renoncer aux tâches qui ne sont ni importantes ni urgentes

3. Planification des mesures

Question 1 : qui dirige les opérations, qui planifie, qui exécute ?

La lutte contre les organismes nuisibles se prépare selon les mêmes principes que n'importe quels autres travaux. Il faut si possible établir dès le départ la liste des participants en précisant quelles tâches et responsabilités leur sont attribuées. Il convient également de se demander si l'aide d'un tiers est nécessaire (par ex. savoir-faire ou machines spécifiques).

Question 2 : qui doit faire quoi, quand, où et à quelle fréquence ?

La mesure choisie doit être fonction de l'organisme à combattre et de l'objectif fixé. Une bonne préparation de l'intervention est essentielle à son succès. L'expérience a montré qu'il fallait notamment se poser les questions suivantes :

- Quelle mesure choisir (mécanique, chimique, etc.) ?
- A quelle fréquence faut-il intervenir (1x, 2x, 5x, 100x par année) ?
- En quelle saison faut-il intervenir ?
- Que faut-il faire des plantes fauchées ? Les brûler, les jeter, les mettre au compost ?
- Existe-t-il d'autres foyers qui « se repeuplent » constamment dans les alentours ?
- La continuité et l'efficacité de la mesure sont-elles contrôlées ?
- ...

Question 3 : qui faut-il informer à quel moment ?

Une bonne communication est un gage de confiance et d'acceptation. Examinez donc à chaque intervention si elle doit s'accompagner d'informations (c'est plus souvent le cas qu'on ne le pense). Voici quelques questions auxquelles vous devez penser pour préparer votre campagne d'information :

- Quel est le but concret de cette campagne ?
- Quelles informations aimerais-je transmettre ?
- A qui (propriétaire foncier, exploitant, public, médias...) ?
- Comment (par dépliant, affiche, courrier, courriel, communiqué de presse...) ?
- Quand ?
- Des moyens supplémentaires sont-ils nécessaires à cet effet ?
- ...

Sources d'information

Vous trouverez des informations, aide-mémoires et liens utiles sur les sites suivants :

- <http://www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes>
- <http://www.neophyt.ch/> (en allemand)
- <http://www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/09466/index.html?lang=fr>

Plan d'intervention contre les néophytes: mars - février

		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre à février	
Ambroisie	Plantes isolées			Arrachage								
	Foyers importants					1 ^{re} fauche	2 ^e fauche					
		Annonce des plantes trouvées										
Berce du Caucase	Plantes isolées				Déterrement							
	Foyers importants					Fauche						
Verge d'or américaine	Plantes isolées			Arrachage								
	Foyers importants				1 ^{re} fauche			2 ^e fauche				
Renouée du Japon	Plantes isolées	Déterrement										
	Foyers importants					Fauche		Herbicide 6 semaines plus tard				
Impatiente glanduleuse	Plantes isolées			Arrachage avant la maturité des graines								
	Foyers importants			Fauche avant la maturité des graines								
Bosquets*	Jeunes plantes				Arrachage / déterrement							
	Grands arbres				Ecorçage							

* Sumac, ailante glanduleux, robinier, arbres aux papillons, cornouiller, laurier-cerise

Source: Praxishilfe Neophyten. Département de la construction, de l'environnement et de l'économie du canton de Lucerne, 2007, modifié